

---

# LES PRIORITÉS 2024 DE L'UNION WALLONNE DES ENTREPRISES

---



EMPLOI-FORMATION



ÉNERGIE-ENVIRONNEMENT



INNOVATION



ACTION PUBLIQUE

## DOSSIER DE PRESSE

Les priorités 2024 de l'Union Wallonne des Entreprises

# Wallonie : prenons notre destin en main !

---

À la veille d'un moment crucial pour la Wallonie, l'Union Wallonne des Entreprises présente ses priorités pour les élections régionales de juin 2024.

Ce document propose une vision basée sur la confiance et la responsabilité, les ingrédients nécessaires pour relever les quatre défis prioritaires pour assurer un avenir prospère pour tous les Wallons et toutes les Wallonnes.

Ces quatre défis sont : mieux mobiliser les talents ; investir dans la capacité des entreprises à opérer la transition ; augmenter l'impact industriel local de la recherche et de l'innovation et faire de l'action publique le premier partenaire de la transition.

---

Défis climatiques, technologiques, géopolitiques, institutionnels : la Wallonie n'a plus le choix. **C'est maintenant que nous devons collectivement prendre notre destin en main. Ne pas avoir peur de l'avenir, mais au contraire, le construire avec détermination.**

Au cœur de cette transformation se trouvent les entreprises, véritables piliers de ce changement, à condition d'activer les quatre leviers stratégiques suivants :

1. Mobiliser les talents.
2. Investir dans la capacité des entreprises à opérer la transition.
3. Augmenter l'impact industriel local grâce à la recherche et à l'innovation.
4. Faire de l'action publique le partenaire de prédilection dans cette transition.

Ces défis ne sont pas neufs. Emploi, énergie, innovation, action publique, ce sont les leitmotifs de l'UWE d'élection en élection. Mais une différence notable en 2023 : nous sommes désormais d'accord sur les grands constats et les grands objectifs. Reste maintenant à passer à l'action. Et pour cela, l'UWE appelle à une révolution culturelle basée sur la confiance.

La confiance dans les individus, et leur capacité à faire bouger les lignes.

La confiance dans une vision partagée de l'avenir, claire et guidée par des objectifs définis collectivement.

Et enfin, la confiance mutuelle entre tous les acteurs — entreprises, sphère politique et société civile — pour investir dans notre futur commun.

À 6 mois des élections, l'UWE a choisi de mettre en avant quelques-unes de ses propositions. Quelques-unes parmi les dizaines de propositions techniques des position papers de l'UWE. Ces propositions qui seront présentées et mises en débat ce soir avec les représentants des 6 partis francophones ne sont pas des propositions miracles. Nous ne croyons pas aux miracles et sommes convaincus qu'il s'agit de sortir des clivages stériles, des slogans, et de l'idéologie.

**Ce sont des propositions concrètes, qui ont en commun de montrer qu'il y a moyen d'avancer ensemble. Il suffit de le décider.**



## Priorité n°1 : Mobiliser nos talents

Les entreprises wallonnes recherchent désespérément des talents.

Les chiffres sont connus : 220.000 demandeurs d'emploi pour 45.000 postes de travail non pourvus. Et entre les deux, le Forem, dont moins d'un quart du personnel est affecté à l'accompagnement des demandeurs d'emploi. La mission est impossible.

Pour sortir de l'impasse et des slogans, l'UWE propose la mesure concrète suivante :

**► Doubler la capacité d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en mobilisant le Forem bien sûr, MAIS AUSSI EN FAISANT DAVANTAGE APPEL AUX ACTEURS PRIVÉS**

**Concrètement, de nombreux opérateurs privés accompagnent déjà les personnes en réorientation professionnelle ou à la recherche de leur premier emploi, parmi ceux-ci on pense bien sûr aux agences d'intérim. Aujourd'hui, chacun travaille trop dans son coin. L'urgence et l'enjeu sont tels qu'il faut dépasser les clivages du passé et mettre les moyens en commun.**

**L'UWE propose dès lors que le Forem systématise l'appel au privé pour augmenter la capacité d'accompagner plus et mieux les demandeurs d'emploi. Et que ces partenariats ne soient pas limités à des publics très spécifiques comme c'est le cas aujourd'hui.**

**Cette proposition, outre qu'elle permet d'avoir un effet immédiat sur l'augmentation de l'accompagnement, incarne parfaitement cette révolution culturelle à laquelle nous appelons. Public et privé ne sont pas des ennemis face aux grands défis que la Wallonie doit relever. Ce sont des partenaires complémentaires.**

---

### L'UWE propose également de :

- Garantir à chaque élève une expérience du monde du travail, quelle que soit sa formation, notamment en déployant la formation en alternance.
  - Offrir un bilan d'orientation à chaque élève à la sortie du tronc commun.
  - Lever concrètement les pièges à l'emploi, notamment en augmentant le nombre de places d'accueil de la petite enfance.
-



## Priorité n°2 : Investir dans la capacité des entreprises à opérer la transition

La Wallonie s'est dotée d'un cap climatique fort, mais semble avoir de la difficulté à se donner les moyens de ses ambitions. Les entreprises wallonnes font en effet face à des obstacles majeurs sur la route de la transition : politiques énergétiques changeantes, absence d'une feuille de route claire, augmentation du phénomène NIMBY...

Parmi ces obstacles, l'UWE a choisi de pointer particulièrement celui du coût de l'électricité qui handicape dangereusement la compétitivité de nos entreprises. Ici aussi, problème connu et répété depuis longtemps. Raison pour laquelle l'UWE dépose une proposition nouvelle, qui entend répondre aux préoccupations immédiates des entreprises, tout en intégrant les enjeux plus globaux de transition et de décarbonation.

► **L'UWE propose d'instaurer un tarif transition, c'est-à-dire de réduire le coût de l'électricité pour les entreprises qui s'engagent dans la décarbonation de leurs activités.**

**Concrètement, au-delà de ce qui prévaut aujourd'hui avec les accords de branche, ce tarif transition viserait toutes les entreprises qui font des efforts, quelle que soit leur taille et réduirait réellement le prix de l'électricité pour le ramener à un niveau compétitif. Aujourd'hui, les entreprises en accord de branche payent toujours leur électricité plus cher que les entreprises des pays voisins.**

---

### L'UWE propose également que la Wallonie :

- Définisse une feuille de route et un plan d'investissement pour les grandes infrastructures énergétiques indispensables à la transition (production, distribution, transport).
  - Se donne les moyens juridiques pour retrouver une capacité de décision sur les projets d'intérêt sociétal.
-



## Priorité n°3 : Augmenter l'impact industriel local de la recherche et de l'innovation

La Wallonie a fait de l'innovation la clé de sa politique économique, et ça marche ! En tout cas en matière d'attractivité : nous sommes parmi les leaders mondiaux de la recherche et de l'innovation.

Mais la crise du COVID et la guerre en Ukraine nous ont montré qu'il ne suffit pas d'innover localement. Pour prendre notre destin en main, nous devons nous réapproprier avec audace, avec clairvoyance, avec courage, notre capacité à produire, à transformer et à innover, de manière durable, sur notre propre sol. L'ensemble des propositions émises par l'UWE au printemps dernier autour de la (ré)industrialisation de la Wallonie vont clairement dans ce sens.

Parmi toutes ces mesures, et dans la perspective des élections 2024, l'UWE insiste particulièrement sur la mesure suivante :

### ► **Maintenir la dispense partielle de versement de précompte professionnel pour les chercheurs**

**Pour rappel, ce dispositif permet aux entreprises qui emploient des chercheurs actifs sur des projets de R&D d'être dispensées du versement de leur précompte professionnel à hauteur de 80%. Cette mesure a fait ses preuves, comme en atteste l'évaluation du Bureau Fédéral du Plan.**

**La mesure existe ; elle est simple et efficace, ses effets sont directs. Pas besoin de l'inventer donc. Par contre, il faut la compléter pour s'assurer que le résultat de cette innovation crée bien de la valeur ajoutée ici en Wallonie ; autrement dit que nous sommes aussi attractifs pour inventer que pour créer, produire et transformer.**

---

**Dans ce sens, l'UWE propose également les mesures suivantes :**

- Organiser des Assises de l'Industrie
  - Rationaliser le paysage de la recherche et de l'innovation
  - Réaliser un « check d'attractivité » structurel (AWEX)
  - Amplifier la dynamique de numérisation des entreprises.
-



## Priorité n°4 : Faire de l'action publique le premier partenaire de la transition

Les relations entre les entreprises et les administrations en Wallonie sont marquées par la méfiance réciproque. Or les entreprises sont un formidable vecteur de transformation de la société ; notamment parce qu'elles investissent et créent les solutions technologiques dont la Wallonie a besoin (que ce soit en termes de santé, d'énergie, d'environnement, de mobilité...). Et une action publique efficiente est une condition *sine qua non* du bon fonctionnement d'une société.

L'UWE appelle dès lors à une nouvelle relation entre action publique et acteurs économiques : passons de la méfiance a priori à la confiance objective, dans le respect et la complémentarité des rôles de chacun : le secteur public dans son rôle de régulateur, protecteur et coordinateur, le secteur privé avec son innovation, sa créativité, sa capacité à opérationnaliser les grands caps.

Concrètement, c'est au niveau des permis uniques et des permis d'environnement que ce shift culturel est d'abord attendu par les entreprises. Raison pour laquelle l'UWE avance prioritairement la proposition suivante :

### ► **Garantir un permis lisible dématérialisé, et octroyé plus rapidement**

**Un permis dématérialisé, cela signifie 100 % des procédures et des documents en ligne. Ce qui a pour effet immédiat de libérer les agents traitants de tâches administratives ingrates au profit d'un accompagnement plus qualitatif des porteurs de projet. L'objectif est en effet de pouvoir développer de vrais partenariats tout au long de l'instruction des dossiers entre l'administration et les demandeurs.**

**Ces relations existent déjà ; mais elles ne concernent souvent que les entreprises qui déposent de très gros projets. Or la Wallonie, c'est d'abord 80.000 PME d'une taille moyenne de 9 personnes, pour qui les permis sont d'abord et avant tout quelque chose qu'on subit et qu'on craint.**

**D'autant que la législation environnementale est hyper complexe. Cette complexité s'est au fil des ans traduite dans des procédures elles-mêmes de plus en plus complexes. Alors que les permis devraient être de vrais outils dynamiques de gestion au quotidien. Et en cela beaucoup plus lisibles.**

**Enfin la question des délais : l'UWE constate que bien souvent le temps des permis ne colle pas avec le temps de l'entreprise. Certains permis sont délivrés après des années de recours alors que les délais d'investissements ou les technologies en question sont dépassés. Des actions sont nécessaires à toutes les étapes de la procédure, de l'instruction aux recours, pour s'assurer que les permis soient délivrés dans des délais raisonnables et compatibles avec les réalités économiques des entreprises.**

---

En matière d'action publique, l'UWE propose également de :

- Consolider la vision stratégique wallonne par une traduction de celle-ci en actions prioritaires, en indicateurs précis et une gouvernance collégiale.
  - Limiter l'endettement à des investissements stratégiques, productifs et structurants.
  - Augmenter significativement la part d'entreprises wallonnes dans les marchés publics.
-



[memorandum.uwe.be](https://www.memorandum.uwe.be)

Contact presse : Corinne BODART  
0477/427.856 | [corinne.bodart@uwe.be](mailto:corinne.bodart@uwe.be)